



Centre Socioculturel du Lac d'Aiguebelette
Association A.E.L.
457 Route du lac 73470 NOVALAISE
Tél. : 04 79 28 57 39
csaelaccueil@gmail.com
www.centre-socioculturel-ael.fr
<https://www.facebook.com/CentreSocioculturelAEL>

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre Socioculturel AEL recherche pour la 3^{ème} édition du projet

« Natation scolaire EN EAUX LIBRES »

1 Maître-Nageur

Entre le 18/06/18 et le 06/07/18, les matinées

Caractéristiques générales du poste :

- **Domaine d'intervention** : écoles élémentaires de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette (CCLA).
- **Lieu d'intervention** : plage municipale de pré argent à Novalaise (**lac d'Aiguebelette**)
- **Service d'affectation** : Sous couvert de la CCLA, interventions au profit des écoles primaires du territoire, coordonnées par le Centre Socioculturel AEL.
- **Périodes d'emploi** : du lundi au vendredi, les matinées, entre le **18 juin et le 6 juillet 2018**.
- **Nombre d'heures de travail** : **30 heures**
- **Rémunération** : **20 € brut / heure + 10 % congés payés + 10 % indemnité de précarité**
- **Descriptif général du contrat** : CDD via Profession Sport Animation.
- **Définition générale du poste** : le maître-nageur se consacre à la surveillance du lieu de baignade (plage de Pré Argent à Novalaise) et à l'enseignement de la natation scolaire en eaux libres dans le cadre de l'initiation en milieu scolaire.
- **Diplôme** : **CAEPMNS** à jour.

Missions :

A/ PREPARATION ET SUIVI GLOBAL DU PROJET

- 1) Cerner le contexte d'intervention et notamment la place et le rôle de chaque partenaire (Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette, écoles élémentaires, centre socioculturel AEL, Inspection Académique, Service Départemental d'Incendie et de Secours, base départementale d'aviron, municipalité, association « les mouettes de Lépin le Lac »)
- 2) Prendre en compte le contexte géographique et matériel d'intervention.

- 3) Contribuer à fixer les objectifs pédagogiques et le programme d'actions en étroite concertation avec les enseignants.
- 4) Participer à toutes les mesures prises en amont pour assurer la cohérence d'intervention de tous les membres de l'équipe.
- 5) Faire le bilan en termes d'organisation de sécurité et d'enseignement, en fin de cycle, avec l'ensemble de l'équipe d'intervenants.

B/ SECURITE

- 1) Prendre connaissance du POSS et l'appliquer (voir document joint) voire de l'adapter pour le milieu scolaire.
- 2) Au début de chaque séance, évaluer les conditions de baignade et décider avec le maitre-nageur du centre de secours de la réalisation ou de l'annulation de la séance, après concertation avec les autres intervenants.
- 3) Etre en mesure d'adapter la séance aux contraintes climatiques et matérielles ponctuelles.
- 4) Contrôler en début de séance le dispositif matériel (ligne d'eau, matériel des Mouettes de Lépin le Lac...) et le dispositif de secours (relation avec le maitre-nageur du centre de secours de Novalaise...) en conformité avec le POSS.
- 5) Accueillir, informer et sensibiliser les enfants sur les règles de sécurité.
- 6) Veiller en permanence sur la bonne utilisation du dispositif matériel et sur le respect des consignes de sécurité des participants.
- 7) Etre en capacité, à tout moment, de secourir un participant en difficulté.
- 8) Mettre en place une coordination avec les autres maitres-nageurs et les encadrants propre à assurer la sécurité permanente et maximale.
- 9) En fin de séance, vérifier et ranger le matériel.
- 10) En fin de séance, si nécessaire, faire le point avec les encadrants concernant la sécurité.
- 11) Etre le garant de l'organisation de la sécurité, du respect des règles.

Pour postuler :

Envoyer CV et lettre de motivation par mail à csaelaccueil@gmail.com dès que possible

Edité le 15/02/18